

## REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 24 JUIN 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour à 18h30

**Etaient présents** : Alain Pakosz – Jean-François Daly – Claudine Gorguet - Patrick Verdin – Michel Koniusz – Francis Sénéchal – Rolande Grolier – Edouarine Pecqueur – Nadine Leclercq – Michel Tiefenbach – Nathalie Evrard et Jean-François Delporte.

**Excusées :**

- Christelle Rutkowski (Procuration à Nadine Leclercq)
- Martine Roussel

**Absent** : Hervé Richard

**Secrétaire de séance** : Edouarine Pecqueur.

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur A. Pakosz, Maire, qui a fait donner lecture du compte rendu de la réunion précédente du 08/04/2015, document ratifié à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Le Maire a ensuite invité tous les membres du Conseil Municipal présents à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **I – Délibérations**

Le Conseil Municipal,

- **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à signer une convention-cadre pour la création d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme avec notre intercommunalité.

- **à l'unanimité**, accepte la révision du coefficient de la taxe finale sur la consommation d'électricité. A compter du 01/01/2016, il sera de 8,50.

- **à l'unanimité**, adopte les décisions modificatives suivantes :

Art 6711 (ch 67) Intérêts moratoires et pénalités : + 25 961.64€  
Art 022 (ch 024) Dépenses imprévues : - 25 961.64€  
Art 7788 (ch 77) Produits exceptionnels divers : + 25 961.64€

Art 21318 (041) : Autres bâtiments publics : - 7 214.80€  
Art 2031 (ch 041) : Frais d'études : + 7 214.80€

- **à l'unanimité**, accepte de garder les tarifs du centre de loisirs 2015 identiques à ceux de 2014.

- à l'unanimité, accepte la proposition d'emprunt de la Caisse d'Epargne après avoir pris connaissance des différentes offres et après débat dans le cadre de la restructuration de l'église pour un montant de 200 000 € (taux : 1,67 %) et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble de la documentation relative au contrat.

## **II – Désignation des jurés d'assises**

Le tirage au sort de 3 noms sur la liste électorale pour le stade préparatoire du jury criminel a donné les résultats suivants :

- Mme PIT épouse BAILLY Myriam
- Mme TOURNEUR Delphine
- M. LARCANCHÉ Lucien

## **III – Travaux**

III – 1 : L'appel d'offre pour la réhabilitation de la boulangerie est clos depuis le 16 juin. L'entreprise Cergnul, seule soumissionnaire, effectuera donc les travaux pour un montant de 126 940.55€HT soit 152 328.66€TTC pour une mise en service courant octobre

III – 2 : La Commune a ouvert un marché à bons de commandes pour 3 ans soit de 2015 à 2018 concernant divers travaux de voirie. M. Daly, employé par la société Eiffage, ne souhaite pas participer à la discussion. La société ATC a fait l'analyse des offres et c'est la société Eiffage qui a remporté le marché.

III – 3 : La restauration de l'église a commencé le 1<sup>er</sup> juin 2015 pour une durée de 10 mois. Aucun problème n'est apparu au terme des premières réunions de chantier.

III – 4 : L'inauguration des vestiaires au stade H. Parent aura lieu le samedi 27 juin à 14h en présence de M. Dominique Bailly, Sénateur Maire d'Orchies, M. Frédéric Delannoy, Président de la CCCO (Communauté Communes Cœur d'Ostrevent) et Maire d'Hornaing.

Nous avons fait une demande de subvention auprès du CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) dont l'objectif prioritaire affiché est de faire bénéficier et réduire les inégalités d'accès au sport au plus grand nombre. Force est de constater que le CNDS ne respecte pas ses orientations et cible son action sur des projets qui ne nous permettent pas d'être éligible. M. le Maire propose une motion de défiance à l'encontre du CNDS.

III – 5 : Règlement funéraire : L'installation de cavurnes dans les cimetières se généralise avec le développement de l'incinération. Nous allons étudier la possibilité de réserver un espace au cimetière pour ce mode funéraire. Les concessions seraient de 1m<sup>2</sup>. Les tarifs généralement pratiqués sont d'environ 270€ pour les concessions trentenaires. Nous étudierons la possibilité de proposer des concessions cinquantenaires.

#### **IV – Situation budgétaire**

Au 24 juin 2015, la situation budgétaire de la commune se présente comme suit :

Investissement :

- Dépenses 121 887.02€
- Recettes 24 847.65€ (Il faut y ajouter le résultat reporté 933 004.40€)

Fonctionnement :

- Dépenses 458 576.37€
- Recettes 444 291.43€ (Il faut y ajouter le résultat reporté de 334 225€)

L'Etat de consommation des crédits est conforme aux prévisions.

#### **V – Informations diverses**

- Le Lord Maire d'Oxford nous adresse ses remerciements pour l'accueil des élèves de Great Milton et encourage les relations entre nos communautés.
- Copronor va réaliser une opération de location accession de 6 logements aux Jardins d'Ostrevent. Cette réalisation va bénéficier d'un programme d'habitat social qui apportera une aide substantielle aux futurs propriétaires.
- CCCO : compte-rendu de réunion de travail sur les cartes de bruit stratégiques et les plans de prévention du bruit dans l'environnement.
- CCCO : programme d'amélioration de l'habitat, relevé des décisions
- CCCO : accession aidée et/ou sociale à la propriété : aide en faveur des primo-accédants
- Observatoire de l'habitat n°8
- Espace Public Foncier : programme pluriannuel d'intervention 2015/2019
- Insee Analyses n°11
- Département du Nord : dispositif départemental d'accompagnement des Offices de tourisme et syndicats d'initiative
- Mission Bassin Minier : plan de développement territorial
- Grdf : compte-rendu d'activité de la concession 2014
- Les nouvelles d'Ostwind : l'éolien en France
- Lettre d'information du SAGE Scarpe Aval
- Noréade lettre des commissions consultatives des services publics et lettre d'actualité juridique
- Observatoire régional de santé n°42

Il n'y a pas eu de question du public.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres présents n'ayant plus de remarque à formuler ni de question à poser, Monsieur le Maire a levé la séance à 20h30. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.